

Bulletin Hebdomadaire de Veille Sanitaire Internationale - Santé Animale

Les modalités d'élaboration du bulletin hebdomadaire de veille sanitaire internationale en santé animale (BHVSIS-SA), ainsi que les archives sont disponibles [ici](#).

Le BHVSIS-SA rapporte et met en perspective des signaux et des alertes en santé animale au niveau national et international.

Ce bulletin n'engage que son comité de rédaction et non les organismes membres de la Plateforme. Pour toutes questions: plateforme-esa@anses.fr.

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiologie en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit "© <https://www.plateforme-esa.fr/>"

Pour accéder à la thématique souhaitée, cliquez directement sur le titre

		<u>Fièvre aphteuse en Afrique</u> : Des nouveaux cas en Libye
		<u>Fièvre catarrhale ovine en Europe</u> : Poursuite des déclarations au Luxembourg
		<u>Fièvre de la Vallée du Rift en Mauritanie</u> : Quatre foyers confirmés chez des dromadaires
		<u>Fièvre West Nile en Europe</u> : Nombreuses déclarations dans l'avifaune en Allemagne
		<u>Peste porcine africaine (Europe, Asie et Océanie)</u> : nouvelle zone infectée en Allemagne
		<u>Dangers sanitaires à actualité réduite</u> : Influenza aviaire faiblement pathogène en Europe, Influenza aviaire hautement pathogène en Russie, Rage en Europe, Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis



Pas ou peu d'évolution
significative de la situation
épidémiologique



Situation épidémiologique en
évolution



Situation épidémiologique
préoccupante



Nouvelle fiche



Fiche actualisée

Les textes en gris clair reprennent des textes de la/des semaine(s) précédente(s)



DES NOUVEAUX CAS EN LIBYE

Les essentiels

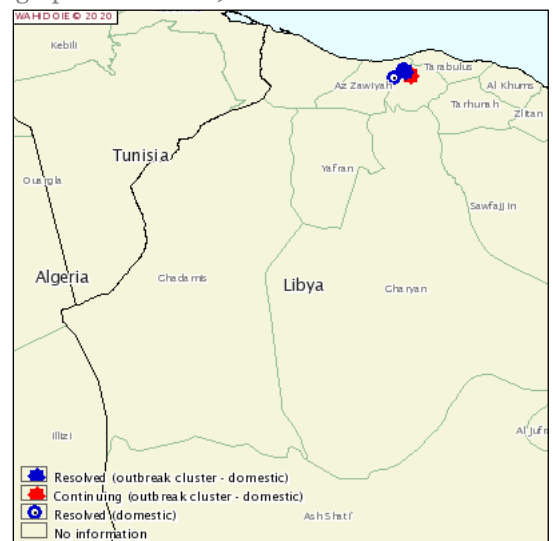
- **Libye** : Quatre nouveaux foyers ovins de fièvre aphteuse ont été confirmés le 20/09/2020 dans la même région que les cinq foyers confirmés entre le 11/02/2020 et le 30/03/2020 (Source : [rapport OIE du 20/09/2020](#)).

-Rédigé en collaboration avec le LNR fièvre aphteuse de l'Anses-

Le 11/02/2020, un premier foyer de fièvre aphteuse avait été détecté au sein d'un élevage de 450 ovins de la région de Tarabulus (Tripoli) dans le nord-ouest du pays, à une centaine de kilomètres de la Tunisie (source : rapport OIE du 31/03/2020). Il s'agissait d'un diagnostic sérologique. La souche n'a pas été identifiée mais le sérotype A avait été rapporté.

Quatre nouveaux foyers ovins avaient ensuite été déclarés dans la même région (source : rapport OIE du 19/04/2020). Il s'agissait d'un cluster de trois foyers détectés le 25/03/2020 au sein de trois élevages, avec un total de 2 908 ovins parmi lesquels 950 ont présenté des signes cliniques et 151 sont morts, et d'un autre foyer détecté le 30/03/2020 au sein d'un élevage de 300 ovins parmi lesquels 50 avaient présenté des signes cliniques et 14 sont morts. Des taux de mortalité de 5 % avaient été observés au sein du cluster et de l'autre foyer (Figure 1). Quatre nouveaux foyers de 94 ovins au total et dont 14 présentaient des signes cliniques ont été confirmés dans la même région le 20/09/2020 (résultat positif en Elisa) suite à une suspicion en date du 06/09/2020 (source : rapport OIE du 20/09/2020) ce qui porte à neuf le nombre de foyers ovins déclarés dans cette zone depuis le 11/02/2020 (Figure 1). A noter qu'aucun prélèvement n'était rapporté positif pour le sérotype O, contrairement à ceux diagnostiqués en Lybie en 2019 (Cf. paragraphe ci-dessous).

Figure 1. Localisation des cinq premiers foyers de fièvre aphteuse détectés entre le 11/02 et le 25/03/2020 (bleu) et les quatre foyers confirmés le 20/09/2020 (rouge) (source : [OIE au 20/09/2020](#)).



Le sérotype A topotype A/Africa/G-IV avait été signalé en 2018 en Égypte et en Algérie, ainsi qu'en Tunisie en 2017 (source : LNR fièvre aphteuse, WRLFMD rapport Algérie). La dernière déclaration du sérotype A en Libye remontait à 2009, il s'agissait du topotype A/Iran-05 (source : LNR fièvre aphteuse, WRLFMD rapport Libye). Les derniers foyers de fièvre aphteuse en Libye dataient de mai 2019, il s'agissait du sérotype O (source : rapport OIE du 12/06/2019). D'après le rapport sur la situation mondiale de la fièvre aphteuse édité par la FAO et la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse de décembre 2019, deux lignées circulent au Maghreb et en Égypte : la lignée O/EA-3 et la lignée A/Africa/G-IV.

D'après le rapport trimestriel de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (EUFMD), la source de ces foyers n'est pas identifiée mais les mouvements d'animaux depuis le sud du pays et le Tchad sont considérés comme un risque notable. En effet, une enquête sérologique et virologique récente a montré la circulation des sérotypes A, O, SAT1 et SAT2 - avec une prédominance de ce dernier, dans ce pays qui exporte chaque année de nombreux animaux vers la Libye (Abdel-Aziz et al., 2019). Du fait de l'insécurité en Libye, les troupeaux sont regroupés dans des zones de pâtures partagées dans le Nord du pays ce qui favorise la transmission. EUFMD note que la vaccination dans ce pays n'est plus réalisée depuis 2016.





POURSUITE DES DECLARATIONS AU LUXEMBOURG

Les essentiels

- **Luxembourg** : Trois nouvelles déclarations (Source : Commission européenne ADNS au 04/10/2020).
- **Grèce et Macédoine du Nord** : Poursuite des déclarations.
- **France** : Neuf nouveaux foyers déclarés (Source : Commission européenne ADNS au 04/10/2020).

En 2020, le nombre de foyers de FCO a fortement augmenté à partir du 01/07/2020 au niveau européen, date considérée comme le début de la saison 2020 pour la présente fiche. La Figure 2 montre la distribution des foyers de FCO du 01/07 au 20/09/2020 avec des foyers de sérotype 4 dans le sud et l'est de l'Europe (Italie, Macédoine du Nord, Grèce, Roumanie) et de sérotype 8 à l'ouest (France, Luxembourg).

Le tableau 1 présente la date de confirmation des premiers foyers par type d'exploitation et par pays en précisant le nombre de foyers depuis le 01/07/2020 et le nombre de foyers déclarés la semaine précédente. La carte précisant les sérotypes circulant dans les zones de restriction de l'Europe est disponible sur le site de l'UE ([carte au 22/09/2020](#)).

Tableau 1. Nombre de foyers de FCO par pays et type d'exploitation du 01/07 au 04/10/2020 inclus (sources : Commission européenne ADNS 05/10/2020). *NB : Les modalités de notification peuvent différer selon les pays (cf ci-dessus).* Les élevages mixtes ovins ou caprin/bovin sont indiqués entre parenthèses.

Pays	Type d'animaux	Date de première confirmation	Nombre de foyers domestiques et cas sauvages		Sérotype(s) concerné(s)
			confirmés pour la saison 2020 ¹	déclarés du 28/09 au 04/10	
France	Ovins caprins	17/08/2020	10	4	8
	Bovins	20/07/2020	8(+1)	4(+1)	8
Italie	Ovins caprins	01/07/2020	8	0	4
	Bovins	24/07/2020	4	0	4
Luxembourg	Ovins caprins	/	/	/	/
	Bovins	07/09/2020	9	3	8
Grèce	Ovins caprins	30/07/2020	200	44	4
	Bovins	19/08/2020	4	0	4
Roumanie	Ovins caprins	02/09/2020	1	0	4
	Bovins	/	/	/	/
République de Macédoine du Nord	Ovins caprins	09/07/200	380	25	4
	Bovins	06/08/2020	3(+1)	0	4

¹ Pour la présente fiche, il est considéré que la saison 2020-2021 de FCO en Europe a débuté le 01/07/2020, date à partir de laquelle le nombre de foyers a fortement augmenté en Europe.





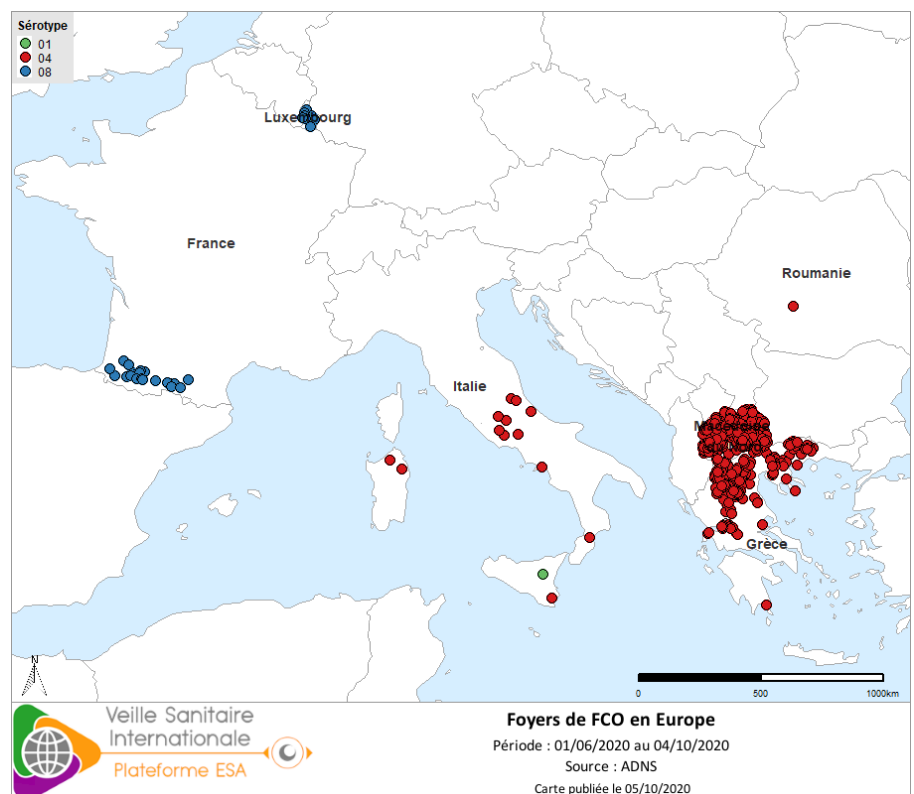
France

Depuis le 01/01/2018, les sérotypes 4 et 8 sont considérés comme enzootiques sur le territoire français métropolitain (source : DGAL).

Des formes cliniques de FCO de sérotype 8 ont été observées dans les départements de l'extrême sud-ouest de la France continentale depuis août 2020. Deux premiers foyers de sérotype 8 ont ainsi été confirmés le 20/08/2020 dans les Landes chez une vache gestante, et le 17/08/2020 dans les Hautes-Pyrénées chez une brebis gestante. Dans ces deux foyers les animaux présentaient des signes cliniques. Dans les Landes, la vache ayant avorté présentait également de l'abattement, une anorexie, de l'hyperthermie, une congestion des muqueuses nasales et buccales associée à du jetage et du ptyalisme. Le diagnostic de la FCO a été demandé en parallèle de la surveillance de la brucellose. Le BTV8 a été identifié par PCR (Ct = 26). Dans les Hautes-Pyrénées, des symptômes évocateurs de FCO sont apparus le 02/08/2020 sur une brebis gestante : abattement, anorexie, hypothermie, congestion des muqueuses nasales et buccales. Le BTV8 a été identifié par PCR (Ct = 25). La brebis est morte le 07/08/2020 (source : Commission européenne ADNS au 23/08/2020).

Depuis ces deux premiers foyers, dix-sept autres foyers ont été déclarés. Cinq départements du sud-ouest du pays sont atteints, l'Ariège, la Haute-Garonne, les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées (source : Commission européenne ADNS au 05/10/2020). Ceci porte à dix-neuf le nombre de foyers (avec signes cliniques) de FCO sérotype 8 déclarés depuis le 01/06/2020 (Tableau 1 et Figure 2).

Figure 1. Localisation des foyers de FCO du 01/07 au 04/10/2020 en Europe (source : Commission européenne ADNS au 05/10/2020)



Grèce

En 2020, les premiers foyers ont été déclarés le 31/07/2020 (n=8). Dans le cadre de la surveillance événementielle, 14 nouveaux foyers ovins/caprins de sérotype 4 ont été notifiés entre le 28/09 et le 04/10/2020 avec une extension vers le sud du pays depuis le 01/09/2020 et des cas confirmés dans les régions d'Evritania et d'Aitolokarnania (Figure 2). Un total de 204 foyers a été confirmé depuis le 01/07/2020 (source : Commission européenne ADNS au 05/10/2020).

Italie

Depuis le 01/07/2020 l'Italie a notifié douze foyers de FCO de sérotype 4 (Tableau 1) (source : Commission européenne ADNS au 04/10/2020).

L'Italie avait par ailleurs déclaré a posteriori le 23/06/2020 deux foyers de sérotype 1, dans le sud de l'Italie et en Sicile, qui dataient de novembre 2019. Cela illustre la circulation de ce sérotype 1 en Italie continentale, et pas uniquement en





Sicile et en Sardaigne (source : Commission européenne ADNS au 23/06/2020). Un foyer BTV-1 avait été confirmé le 17/06/2020 en Sicile au sein d'un élevage bovin (source : Commission européenne ADNS au 18/06/2020).

Luxembourg

Depuis le 14/09/2020 le Luxembourg a déclaré neuf foyers bovins de FCO, les premiers depuis 2009. Il s'agit de foyers bovins de FCO de sérotype 8 confirmés entre le 07/09 et le 30/09/2020. Les derniers foyers déclarés (lors de la saison 2008-2009) étaient également de sérotype 8 (source : Commission européenne ADNS au 04/10/2020).

Macédoine du Nord

Vingt-cinq nouveaux foyers ovins/caprins de sérotype 4 ont été déclarés entre le 21 et le 27/09/2020 (Tableau 1) (source : Commission européenne ADNS au 04/10/2020).

Roumanie

Le premier foyer de l'année 2020 de FCO de sérotype 4 a été confirmé le 02/09/2020 chez un ovin présentant des signes cliniques (source : Commission européenne ADNS au 28/09/2020).

Contexte de la FCO en Europe depuis 2014 (Source : Commission européenne ADNS au 20/09/2020, Figure 2)

A noter que depuis le 01/01/2018 la France est en zone réglementée pour les sérotypes 4 et 8 de la FCO et à compter de cette date seuls les foyers liés à des formes cliniques de FCO sont notifiés via l'ADNS. Les données utilisées dans le présent document sont issues de la base de données ADNS. Chaque Etat membre est responsable des déclarations.

Saison 2014-2015

Le virus de la FCO de sérotype 1 est apparu en Italie continentale en janvier 2014 puis a atteint la Sardaigne et la Sicile. En novembre 2014 ce sérotype est apparu en Espagne, jusque-là atteinte uniquement du sérotype 4. Fin 2014 la FCO de sérotype 1 touche l'ensemble de l'Italie au sud de l'Emilie-Romagne.

La FCO de sérotype 4 a ensuite été détectée au sud de l'Espagne puis en juin 2014 au sud de la Grèce avant d'atteindre le nord du pays puis la Macédoine du Nord et la Bulgarie en juillet 2014. Elle s'est ensuite étendue en Roumanie, en Serbie, en Moldavie, en Ukraine, en Hongrie et sur tout le pourtour adriatique dont la région des Pouilles en Italie début 2015.

Saisons 2015-2016 et 2016-2017

En septembre 2015, la France a déclaré des foyers de FCO de sérotype 8 en centre du pays. Le virus a ensuite diffusé petit à petit en France sur une diagonale nord-est / sud-ouest suivi d'une densification des cas jusqu'au début de l'année 2017. L'Italie notifiait toujours des foyers de FCO de sérotype 1 sur l'ensemble de son territoire au sud de l'Emilie Romagne et des foyers de FCO de sérotype 4 dans la région des Pouilles et en Calabre plus nombreux que lors de la saison précédente avec une extension jusqu'au nord de l'Italie. Fin 2016 l'ensemble du pourtour adriatique était touché par la FCO de sérotype 4.

En octobre 2015, le Portugal notifiait des foyers de FCO de sérotype 1 et l'Espagne des foyers de sérotype 4 dans le sud du pays.

Saison 2017-2018

En juin 2017, la France a notifié quelques foyers de FCO de sérotype 8 dans les mêmes zones que celles atteintes la saison précédente puis ces foyers se sont fortement densifiés dans ces zones jusqu'en mars 2018 avec une extension à l'ouest vers la Bretagne. La FCO de sérotype 4 a été détectée en Corse puis en France continentale en novembre 2017. L'Italie et l'Espagne ont notifié des cas de FCO de sérotypes 1 et 4 sur cette saison.

Saison 2018-2019

Le sérotype 8 de la FCO restait présent sur les mêmes localisations en France continentale fin 2018 avec une extension du virus au nord et l'est atteignant la Belgique, l'Allemagne et la Suisse. La France, l'Espagne, le Portugal et le sud de l'Italie, dont la Sardaigne et la Sicile, notifiaient des foyers de FCO de sérotype 4.

Saison 2019-2020

En septembre 2019, la FCO de sérotype 8 a été détectée en Suisse et en Belgique puis en Allemagne et en France. Des foyers de FCO de sérotype 1 ont été détectés au sud de l'Italie et de sérotype 1 et 4 en Sardaigne et Sicile.





Les saisons 2018-2019 et 2019-2020 ont concerné un nombre beaucoup plus faible de foyers que les saisons précédentes (Figure 1). Une carte interactive des foyers de FCO en Europe est disponible sur le site de la Plateforme ESA et permet de visionner l'évolution des foyers de FCO sur ces différentes saisons ([lien](#)).

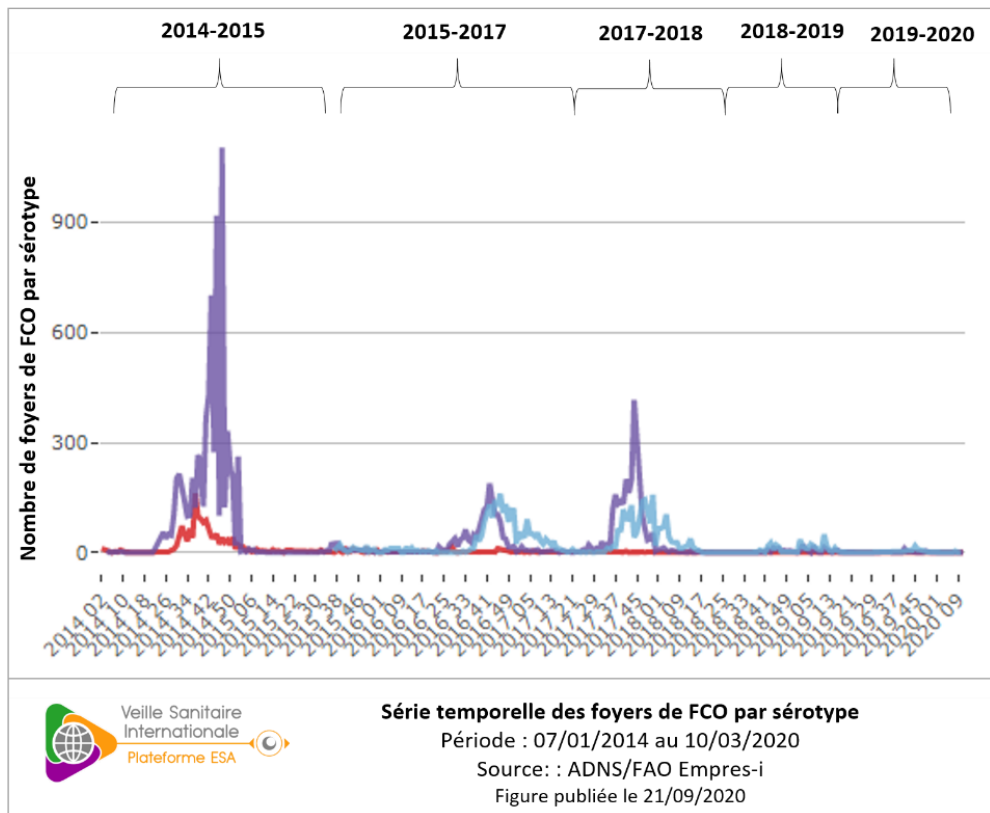


Figure 2. Série temporelle par semaine des foyers de FCO par sérotype du 07/01/2014 au 10/03/2020 en Europe (pays notifiant à l'ADNS) ; rouge : sérotype 1, violet : sérotype 4, bleu : sérotype 8. Sont précisées les périodes relatives aux saisons décrites ci-dessus (source : Commission européenne ADNS au 20/09/2020, FAO Empre-i via [l'outil interactif](#) de la Plateforme ESA)





QUATRE FOYERS CONFIRMÉS CHEZ DES DROMADAIRES

Les essentiels

- **Mauritanie** : Quatre foyers confirmés chez des camélidés.

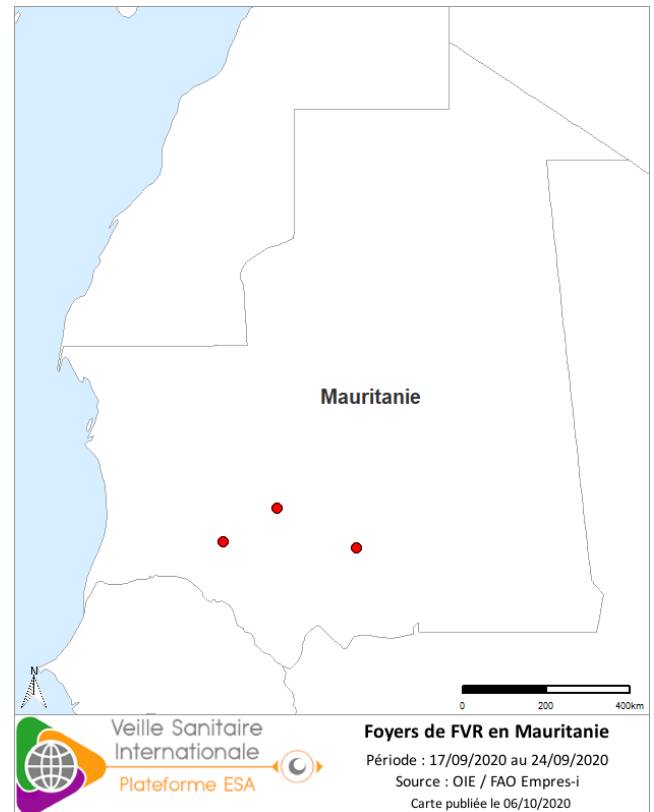
La Mauritanie a déclaré quatre foyers de fièvre de la vallée du Rift (FVR) chez des camélidés (source : [OIE le 24/09/2020](#)). Suite à une communication personnelle avec les scientifiques de l'Onardel (Laboratoire national de diagnostic vétérinaire mauritanien), le laboratoire national de référence FVR français (Cirad) précise que le dromadaire n'est pas la seule espèce touchée, mais aussi les bovins et les petits ruminants. Comme c'était le cas en 2010 et 2012, le dromadaire a développé des signes plus graves que ce qui était jusque là habituellement observé sur cette espèce avec des mortalités précoces et des cas d'hémorragie.

Selon le Ministère de la santé cité par la presse locale en ligne, la présence du virus a été confirmée chez huit personnes décédées [1]. Un risque de propagation plus au nord, en particulier au Maroc, est à considérer compte tenu des flux d'animaux existants avec ce pays.

Figure 1. Foyers de FVR déclarés (dont deux points superposés) par la Mauritanie le 24/09/2020 (source : [OIE le 24/09/2020](#)).

La FVR est une maladie des ruminants domestiques et sauvages - et des humains, causée par le virus de la FVR (Phlebovirus). Elle cause classiquement des avortements et mortalités néonatales chez les ruminants, et un éventail de symptômes allant d'un syndrome grippal bénin à des formes graves chez les humains (1-5% des cas: méningo-encéphalite, rétinite, fièvre hémorragique) [2].

La localisation des foyers rapportés ici est conforme à la distribution géographique et temporelle des foyers primaires de cette maladie en Mauritanie. En effet, la plupart d'entre eux surviennent en zone aride, et sont liés à la pullulation d'un moustique vecteur adapté à ces conditions éco-climatiques - *Aedes vexans*, dans les mares temporaires après les premières grosses pluies, souvent en juillet dans cette région. La contamination humaine est surtout liée à la manipulation des animaux infectés et de leurs produits, par exemple à l'occasion des abattages ou lors des avortements. La commercialisation des petits ruminants à l'occasion de la fête de l'Aïd El Kebir (appelée Tabaski en Afrique de l'Ouest) - intervenue en août cette année, a probablement contribué à la dissémination du virus, et à l'exposition de la population mauritanienne.



Références

Sahara Média, 2020. Mauritanie : 8 décès suite à la fièvre de la vallée du Rift ([lien](#))

Arsevska, E.; Lancelot, R.; El Mamy, B. & Cêtre-Sossah, C. Situation épidémiologique de la fièvre de la Vallée du Rift en Afrique de l'Ouest et du Nord. Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation, 2016, 74, 25-29.





NOMBREUSES DECLARATIONS DANS L'AVIFAUNE EN ALLEMAGNE

Les essentiels
<ul style="list-style-type: none"> • Allemagne : Trois foyers équinés et quatorze cas dans l'avifaune déclarés (source : Commission européenne ADNS 05/10/2020). • Espagne : Le cap des 100 déclarations atteint depuis le 28/09/2020 (source : Commission européenne ADNS 05/10/2020).

Allemagne :

L'Allemagne a confirmé dans l'est du pays trois nouveaux foyers équinés entre le 25 et le 29/09/2020 (source : Commission européenne ADNS 04/10/2020) et quatorze nouveaux cas sauvages au sein de l'avifaune (source : [OIE au 04/10/2020](#)). Depuis le 17/07/2020, de nombreux cas au sein de l'avifaune sauvage ou captive ont été déclarés dans l'est du pays (figure 2)

Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas sauvages de West Nile par pays du 17/07/2020 au 04/10/2020 inclus (source : Commission européenne ADNS 05/10/2020)

Pays	Type d'animaux	Date de première confirmation	Nombre de foyers domestiques et cas sauvages		Espèces concernées
			confirmés pour la saison 2020 ²	déclarés du 28/09 au 05/10	
Allemagne	Avifaune sauvage et captive	17/07/2020	32	14	phaenicoptéridés, passéridés, accipitridés, bomicillidés, corvidés, strigidés
	Equidés	08/09/2020	17	3	/
Espagne	Equidés	10/08/2020	103	3	/
France	Equidés	24/08/2020	3	0	/
Hongrie	Equidés	23/09/2020	1	0	/
Italie	Equidés	07/08/2020	11	0	/
Portugal	Equidés	31/07/2020	1	0	/

Espagne :

L'Espagne a déclaré trois nouveaux foyers équinés entre le 28/09 et le 04/10/2020 dans le sud du pays. Au total, 103 foyers ont été déclarés depuis le début de la saison 2020 (source : Commission européenne ADNS au 28/09/2020). Les premiers foyers avaient été confirmés entre le 10 et le 12/08/2020 et tous par la suite ont été déclarés dans le sud du pays (source : Commission européenne ADNS au 10/08/2020). Un foyer dans un élevage de huit équidés a été confirmé en dehors de cette zone le 04/09/2020 dans la ville de Tarragone.

² Pour la présente fiche, il est considéré que la saison 2020 a débuté le 17/07/2020 lors de l'apparition des premiers cas en faune sauvage en Allemagne





FIÈVRE WEST NILE EN EUROPE



La figure 1 montre que pour l'Espagne, ce début de saison 2020 est marqué par l'épisode le plus important observé depuis la mise en place du suivi de la distribution hebdomadaire des foyers équin en 2013 (Figure 1).

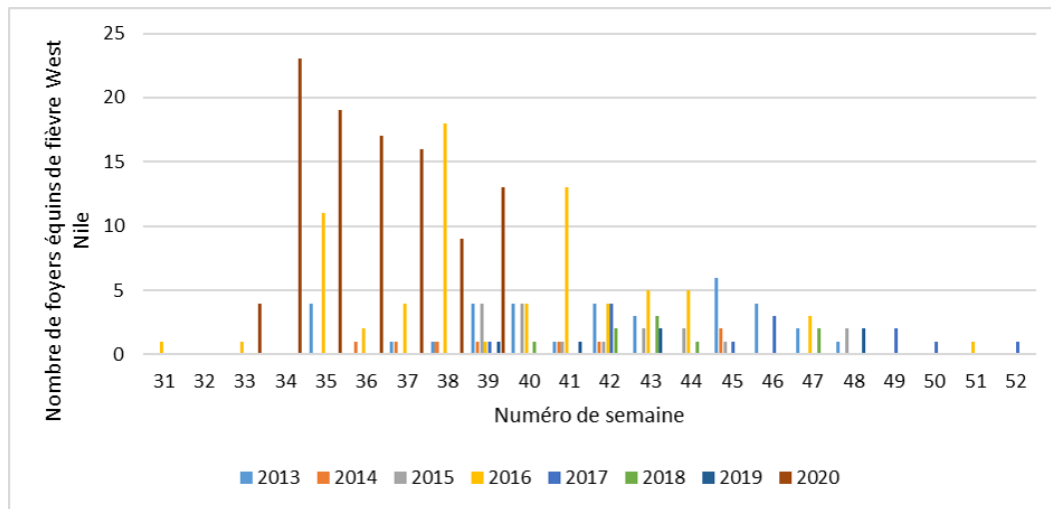


Figure 1. Distribution hebdomadaire des foyers équin de fièvre West Nile confirmés en Espagne depuis 2013 au 27/09/2020 (source : Commission européenne ADNS au 28/09/2020).

France

Deux foyers équin ont été confirmés le 23/09/2020 chez des chevaux présentant des signes cliniques au sein d'exploitations de 75 équidés dans le Var et de sept équidés en Haute-Corse (source : Commission européenne ADNS au 28/09/2020).

Hongrie

Un premier foyer a été déclaré pour cette saison 2020 chez un équidé dans le sud du pays (source : Commission européenne ADNS au 28/09/2020).

Italie

Deux foyers équin ont été confirmés les 18 et 22/09/2020 dans la région de Brescia (source : Commission européenne ADNS au 29/09/2020), ce qui fait un total de onze foyers cette saison.

Le point sur les migrations - OFB (Office français de la biodiversité), unité avifaune migratrice (31/08/2020)

Avec la fin de l'été débute la grande période d'activité migratoire chez les oiseaux. Pour des centaines d'espèces pouvant être observées en France, les semaines et mois qui viennent vont être ceux d'une activité migratoire intense : certaines espèces ont niché dans notre pays et repartent vers des contrées plus méridionales, alors que les reproducteurs du Nord de l'Europe vont arriver en nombre passer l'hiver chez nous, ou traverser notre territoire pour continuer vers le Sud. Les individus particulièrement précoces de certaines espèces de canards, par exemple ceux ayant échoué leur reproduction, ont déjà pu être observés dès le mois de juillet. Le pic migratoire ne sera cependant observé qu'en octobre ou novembre, avec la diminution des températures. Les individus les plus tardifs de certaines espèces ne seront pas là avant décembre. Les flux de migrateurs sont plus importants durant cette migration d'automne que durant la migration pré-nuptiale, au printemps : les populations comprennent actuellement un grand nombre de jeunes individus, dont une proportion importante ne passera pas l'hiver. Outre l'abondance des effectifs, ceci a aussi des conséquences épidémiologiques : dans les semaines à venir les populations d'oiseaux migrateurs seront largement composées de jeunes individus, au système immunitaire plus naïf. C'est pour cette raison que les épizooties associées aux mouvements d'oiseaux sauvages sont plus fréquemment enregistrées durant les migrations vers le sud. C'est le moment d'être particulièrement vigilants.





FIEVRE WEST NILE EN EUROPE

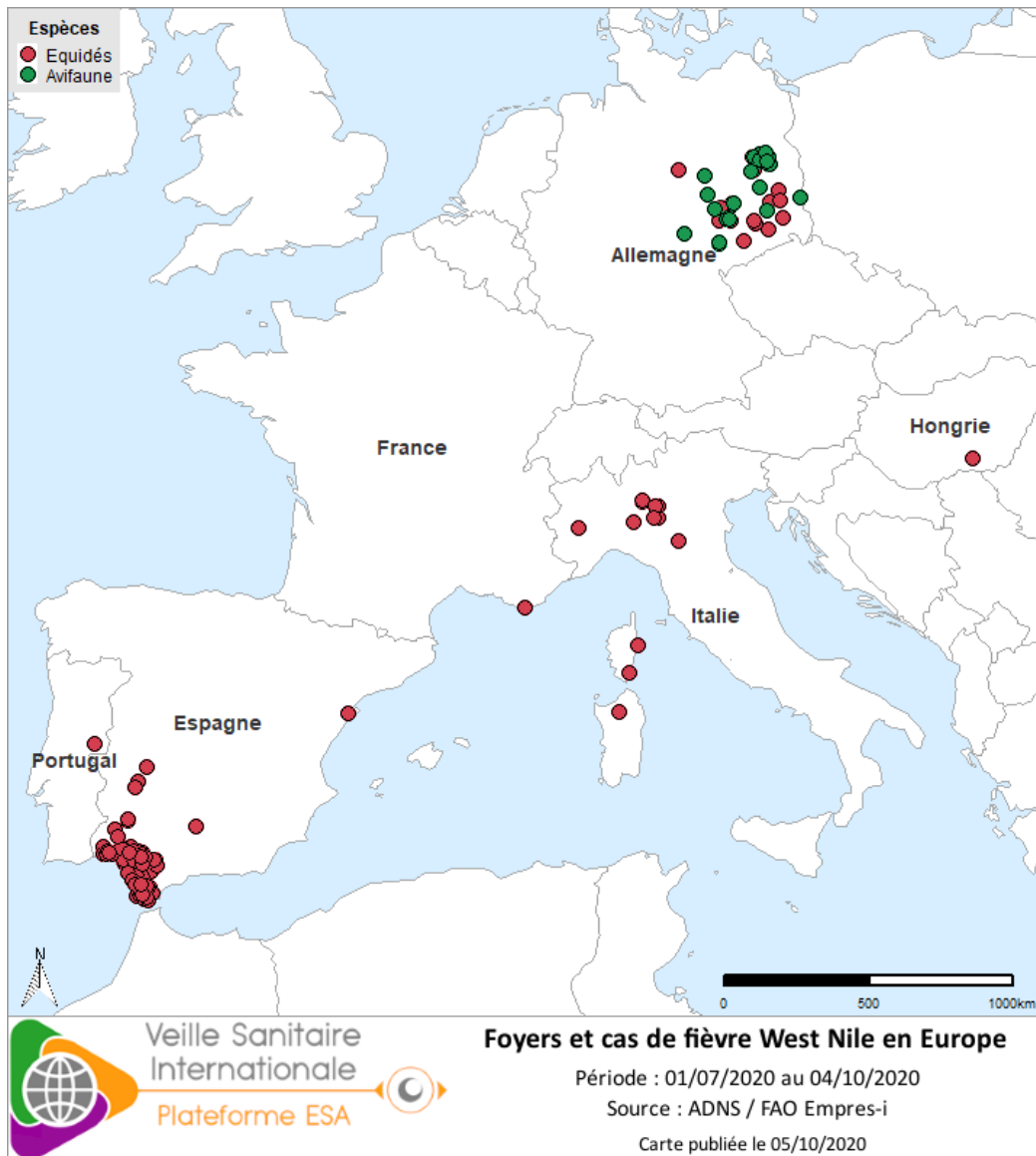


Figure 2. Foyers équins (rouge) et dans l'avifaune sauvage (vert) de fièvre West Nile confirmés en Europe du 01/07 au 04/10/2020 (source : Commission européenne ADNS / OIE au 05/10/2020).

Pour en savoir plus

- Un suivi hebdomadaire des cas humains en Europe est disponible sur le site de l'ECDC ([lien](#)). Six pays européens ont déclaré des cas de FWN pour cette saison : Allemagne, Grèce, Espagne, Italie, Roumanie et Hongrie (source : ECDC au 02/10/2020)
- Un bilan de la surveillance West Nile en France en 2019 a été publié le 25/03/2020 sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).





NOUVELLE ZONE INFECTEE EN ALLEMAGNE

Les essentiels
<ul style="list-style-type: none">• Allemagne : au 04/10/2020, 46 cas sur des sangliers ont été déclarés en Allemagne à la frontière avec la Pologne, la maladie s'étend vers le nord du pays (source : Commission européenne ADNS au 05/10/2020).
<ul style="list-style-type: none">• Belgique : Pas de nouveau cas depuis la déclaration le 17/03/2020 d'ossements positifs découverts le 03/03/2020, provenant d'un animal dont la mort a été estimée à au moins six mois par les autorités belges (source : Commission européenne ADNS au 05/10/2020 et Service public de Wallonie au 29/09/2020).
<ul style="list-style-type: none">• France : La France est indemne, aucun cas n'a été déclaré au 05/10/2020 (source : DGAL).
<ul style="list-style-type: none">• Pologne : Soixante-cinq nouveaux cas chez les sangliers et quatre foyers domestiques ont été déclarés entre le 28/09 et le 04/10/2020. Un foyer au sud-est de la voïvodie de Grande Pologne avait été déclaré le 27/09/2020, ce qui avait conduit à la mise en place d'une nouvelle zone réglementée au centre de la Pologne (source : Commission européenne ADNS au 05/10/2020).

Allemagne

Le virus de la peste porcine africaine (PPA) a été détecté pour la première fois en Allemagne et confirmé le 10/09/2020 chez une laie de 2-3 ans retrouvée morte dans un champ de maïs dans le Brandebourg (arrondissement de Spree-Neisse à la frontière de l'arrondissement d'Oder-Spree) à environ 7 km de la frontière germano-polonaise (figure 1) (Source : Commission européenne ADNS au 13/09/2020, [article Pigprogress](#) du 16/09/2020, [site des autorités](#) du Brandebourg au 15/09/2020, [site FLI](#) au 18/09/2020).

La distance géographique jusqu'au cas polonais confirmé de PPA le plus proche (détecté le 22/02/2020) n'est que de 30 km. La proximité de la frontière germano-polonaise d'environ 6 km rend probable l'entrée d'un sanglier en migration. Cette hypothèse est compatible avec une vitesse de diffusion de la PPA dans la population des sangliers de 3 à 4 km par mois. Cependant, une introduction par l'Homme par des aliments contaminés ou une autre source ne peut être exclue. Selon les [statistiques allemandes](#) la densité porcine dans la zone concernée est faible (inférieure à 50 porcs par 100 ha). Les zones de forte densité de porcs sont situées plus à l'ouest dans les Länder de Rhénanie du Nord-Westphalie et Basse-Saxe.

Les autorités sanitaires allemandes mettent en place toutes les mesures européennes réglementaires. La construction d'une clôture électrique dans un rayon de 3 km autour de ce premier cas avait été initiée le 12/09/2020 ([site des autorités](#) du Brandebourg au 15/09/2020).

Depuis la déclaration de ce cas, les autorités sud-coréennes, chinoises, argentines et japonaises ont fermé leurs frontières aux produits allemands d'origine porcine (Source : [média](#) au 11/09/2020).

Depuis ce premier cas confirmé le 10/09/2020, 45 autres cas ont été confirmés entre le 16/09 et le 02/10/2020 dans le Brandebourg. Ceci porte à 46 le nombre de cas notifiés au 04/10/2020 (source : Commission européenne ADNS le 05/10/2020).

Nouvelle zone infectée

Le 37^{ème} cas, un sanglier tiré par un chasseur, a été détecté dans le hameau de Bleyen (kreis Märkisch Oderland), soit approximativement à 64 km du premier cas et 60 km du cas polonais le plus proche (Figure 1, source : communauté européenne ADNS le 29/09/2020). L'hypothèse d'une introduction unique de la PPA en Allemagne avec diffusion "naturelle" en tâche d'huile est maintenant fortement improbable. A une vitesse moyenne de diffusion connue pour la PPA d'environ 3 km/mois (source EFSA), il aurait fallu une période plus longue pour que la PPA couvre une zone aussi étendue. Ce nouveau cas pourrait être soit lié à une nouvelle introduction, soit à une activité humaine (source : [note de la Plateforme ESA du 30/09/2020](#)). Les premières investigations menées par le FLI sont en faveur d'une nouvelle introduction depuis la Pologne (Source : [Promed au 02/10/2020](#)).

A titre de comparaison, la distance qui a été observée en Belgique après une introduction focale entre les cas les plus éloignés était de l'ordre de 35 km. On peut considérer que l'Allemagne risque de devoir faire face à un large front épizootique le long de la frontière polonaise, qu'il sera probablement difficile de contenir.



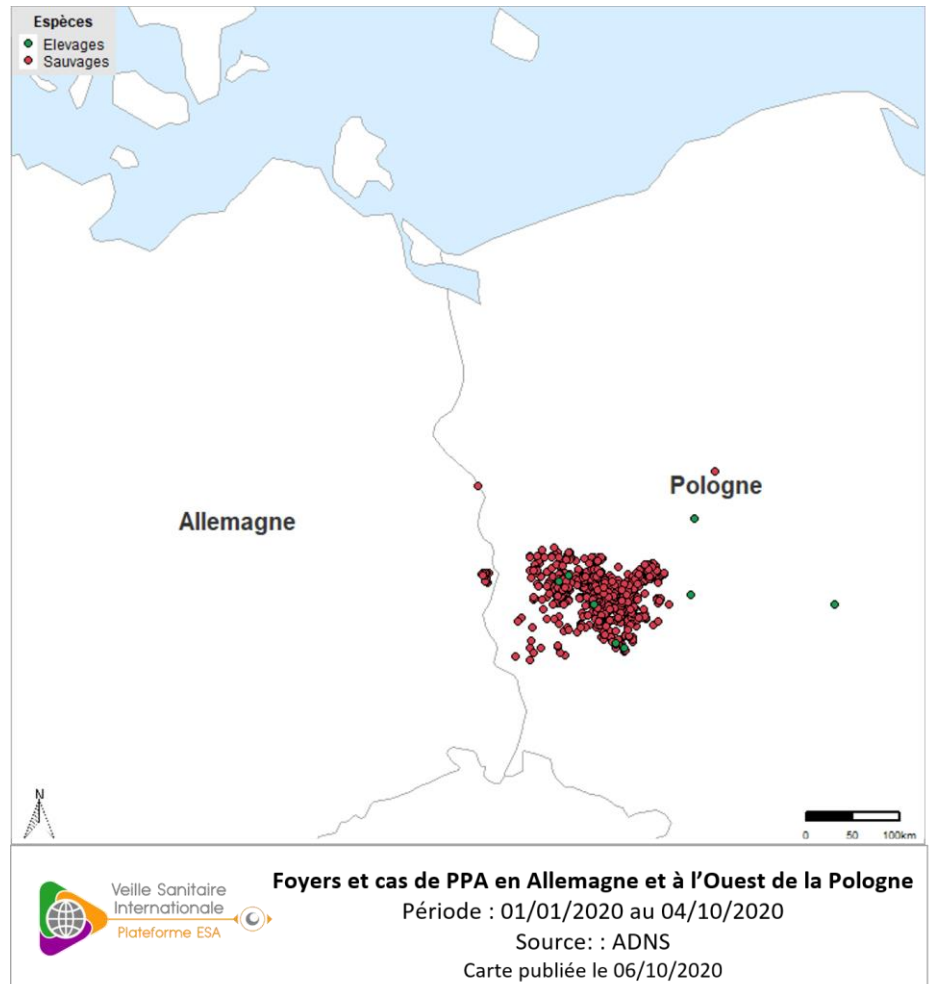


Nouvelle estimation de la date d'introduction de la PPA sur le territoire allemand

Sur la base des prélèvements réalisés sur le premier cadavre trouvé dans un état de décomposition avancée, le laboratoire de référence allemand indiquait le 15/09/2020 qu'il supposait que l'introduction sur le territoire allemand avait eu lieu deux à quatre semaines auparavant ([site des autorités du Brandebourg au 15/09/2020](#)). Des analyses sur des ossements desséchés trouvés les 18 et 19/09/2020 montrent que la PPA aurait été introduite sur le territoire allemand au moins durant la première quinzaine du mois de juillet (source : [ISN le 02/10/2020](#)).

Figure 1. Localisation des cas de PPA en Allemagne et des zones réglementées en vigueur au 06/10/2020 (source : [site autorités du Brandebourg](#))

Des mesures complémentaires ont été prises pour limiter la diffusion (interdiction de chasse et des activités agricoles et forestières dans un rayon de 3 km autour des cas afin d'éviter d'effrayer les sangliers et d'entraîner leur dispersion) et la clôture électrique dont la construction avait débuté le 12/09/2020 sera étendue (Source : [article média au 15/09/2020](#), [site des autorités du Brandebourg au 15/09/2020](#)). Les autorités du Brandebourg ont également annoncé la mise en place d'une prime de 100-150 euros par carcasse de sanglier trouvée afin d'identifier le plus rapidement possible l'étendue de la zone infectée (Source : [article Pigprogress du 16/09/2020](#)). Une quarantaine de personnes serait mobilisée pour la recherche des cadavres qui se fait également à l'aide de drones, d'hélicoptères, de chiens pisteurs (Source : [article Pigprogress du 23/09/2020](#)). Une carte des zonages autour des cas de sangliers est disponible sur le [site des autorités du Brandebourg](#). Une clôture grillagée enterrée sur 20 cm est en cours de construction sur la frontière avec la Pologne (source : [article média au 22/09/2020](#)).



Pour en savoir plus

Une note dédiée au premier cas de PPA en Allemagne est disponible sur le site de la Plateforme ESA : [lien](#).

Belgique

Selon les données du gouvernement de Wallonie, entre le 13/09/2018 et le 29/09/2020, 833 prélèvements issus de cadavres ou ossements de sangliers se sont révélés positifs au virus de la peste porcine africaine (PPA) parmi 5 377 analysés ou en cours d'analyse ; aucun nouveau cas positif n'a été confirmé depuis la découverte d'ossements le 03/03/2020 (source : [Service public de Wallonie au 29/09/2020](#) et Commission européenne ADNS au 04/10/2020). La répartition géographique des cas détectés entre le 13/09/2018 et le 28/09/2020 est mise à disposition par le service public de Wallonie (source : [Service public de Wallonie au 29/09/2020](#)).





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)



France

La France est indemne de PPA, aucun cas n'a été déclaré au 04/10/2020 (source : DGAL). Du 16/09/2018 au 31/08/2020, 585 cadavres de sangliers ont été signalés au total sur l'ensemble du territoire métropolitain dont 548 ont été testés en France par le réseau Sagir. Tous étaient négatifs pour la PPA (source : [réseau Sagir au 31/08/2020](#)). Compte tenu de l'évolution favorable de la situation sanitaire en Belgique, un arrêté en date du 20/07/2020 autorise la reprise des activités professionnelles d'exploitation forestière à la frontière franco-belge (source : Légifrance au 02/08/2020 et ministère de l'agriculture et de l'alimentation au 02/08/2020). Il modifie l'arrêté du 19/10/2018 (source : Légifrance au 02/08/2020).

Pour en savoir plus

- Une note dédiée à la PPA en Belgique et en France, reprenant également les mesures de surveillance et de prévention mises en place contre la maladie en France, a été actualisée au 04/08/2020 et est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).
- Les différentes actions de sensibilisation menées en France dans le cadre de la PPA sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).
- Des informations sur la PPA sont disponibles sur le site de l'Anses ([lien](#)) et du ministère en charge de l'agriculture ([lien](#)).
- Dans le cadre de sa grande campagne de sensibilisation à la PPA, l'Efsa lance un nouveau site web StopASF, disponible dans toutes les langues des pays ciblés ainsi qu'en anglais, français, allemand, espagnol et italien. L'objectif de cette campagne est d'aider à enrayer la propagation de la PPA dans le sud-est de l'Europe ([lien](#)).

EUROPE. Bilan hebdomadaire européen du 28/09 au 04/10/2020 inclus

Un total de 153 cas dans la faune sauvage³ ou foyers domestiques a été déclaré sur cette période (NB : 181, 143 et 193 les trois semaines précédentes) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS le 05/10/2020).

Le détail de la répartition de ces foyers domestiques et cas faune sauvage est présenté dans le tableau 1. Le nombre de foyers domestiques ne reflète pas le nombre d'animaux concernés, la taille des exploitations pouvant varier (allant d'élevages familiaux à des élevages pouvant compter des centaines de milliers de porcs). De même, le nombre de cas faune sauvage ne représente pas le nombre d'animaux concernés mais le nombre de notifications concernant des cas faune sauvage. Certaines notifications peuvent en effet concerner des cas multiples.

Une carte interactive des foyers domestiques et cas faune sauvage est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Une carte interactive des différents zonages est disponible sur le site de la Commission européenne ([lien](#)).

Tableau 1. Nombre de foyers domestiques et cas faune sauvage non captifs de PPA déclarés en Europe du 28/09 au 04/10/2020 (pays par ordre alphabétique) (sources : Commission européenne ADNS et OIE WAHIS le 05/10/2020). Pour les cas de faune sauvage, les notifications se font sur la base de tests sérologiques ou de tests virologiques positifs. Pour la Russie, seuls les foyers et cas situés en Europe géographique sont indiqués dans le présent tableau.

Pays	Foyer domestique	Cas faune sauvage non captive	Total
Allemagne	0	11	11
Bulgarie	1	0	1
Estonie	0	5	5
Hongrie	0	17	17
Lettonie	0	2	2
Lituanie	0	1	1
Moldavie	1	0	1
Pologne	4	65	69
Roumanie	26	5	31
Russie	4	3	7
Slovaquie	0	8	8
Total	36	117	153

³ A noter que certains pays font des déclarations uniques de cas multiples dans la faune sauvage, alors que d'autres ne déclarent que des cas individuels. Sont dénombrées ici les notifications.





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)

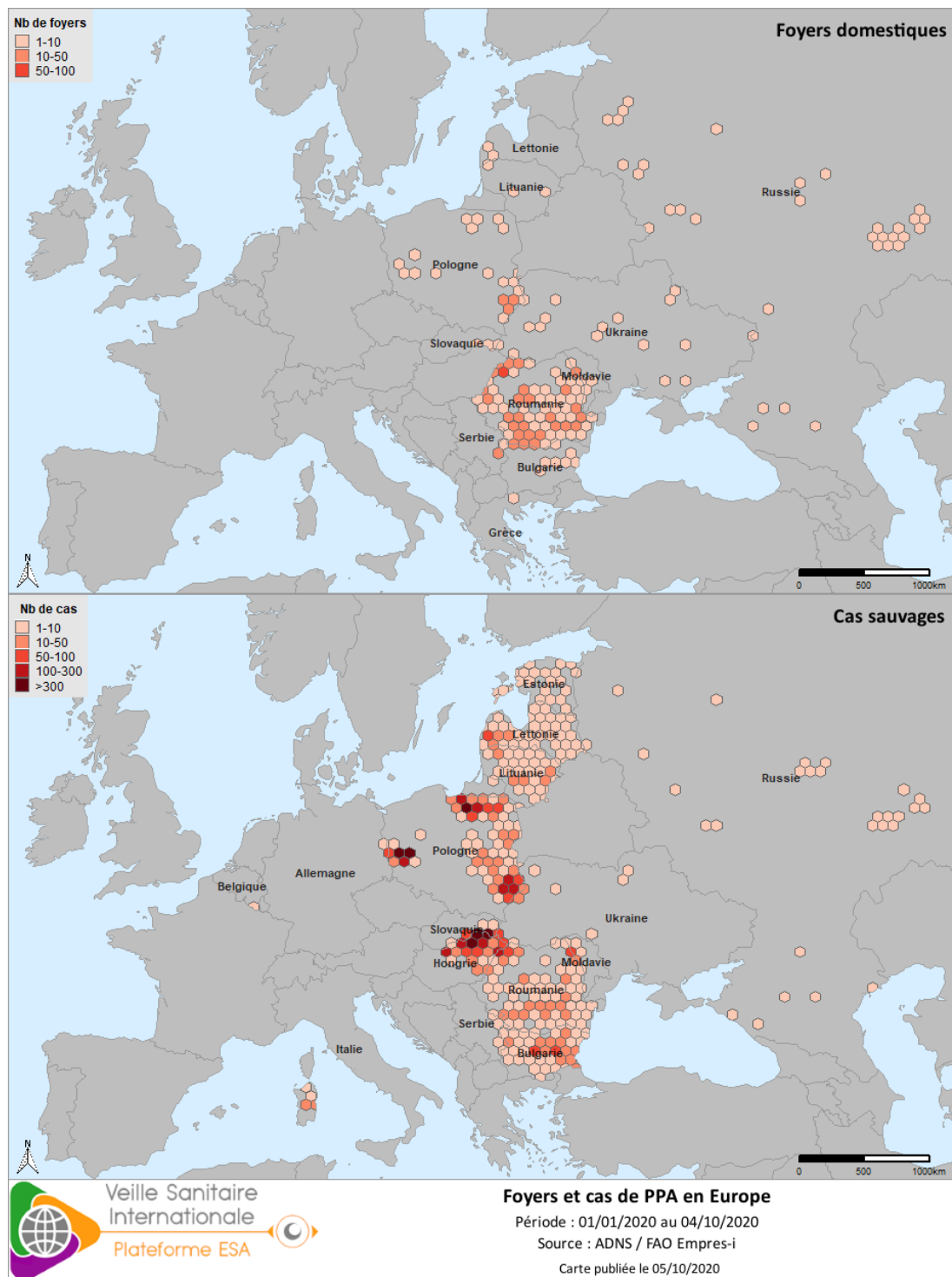


Figure 2. Densité des foyers domestiques (haut) et cas faune sauvage (bas) de PPA confirmés en Europe du 01/01 au 04/10/2020 (source : Commission européenne ADNS/FAO Empres-i au 05/10/2020).

Slovaquie

Depuis le 20/08/2019, la Slovaquie n'avait pas déclaré de cas en élevage. Le 10/07/2020 (cf. [BHVS-SA du 15/07/2020](#)) un foyer a été déclaré dans une exploitation familiale de deux porcs et depuis, dix-sept foyers ont été confirmés dans des élevages de deux à 380 animaux (source : Commission européenne ADNS au 28/09/2020). Chez les sangliers, 169 cas ont été déclarés depuis le début de l'année (source : Commission européenne ADNS au 28/09/2020).





Focus sur la Pologne

Cas faune sauvage :

Depuis la confirmation de PPA sur une laie accidentée le 04/11/2019 dans l'ouest du pays, les cas faune sauvage confirmés se répartissaient dans deux zones situées dans l'est et dans l'ouest du pays. Deux foyers domestiques ont été déclarés en dehors de ces deux zones respectivement le 16 et le 28/09/2020 à proximité de la ville de Kalisz. Aucun sanglier positif n'a été pour le moment détecté dans cette nouvelle zone réglementée.

- **Zone PPA ouest :** Quinze nouveaux cas ont été déclarés dans des régions situées à l'ouest du pays entre le 28/09 et le 04/10/2020 (Source : Commission européenne ADNS le 05/10/2020). La densification des cas déclarés au sein de la faune sauvage se poursuit dans la zone PPA ouest (source : [autorités polonaises](#)). Le cas polonais le plus proche du cas allemand (30 km) a été déclaré fin février 2020 à Krosno Odrzańskie. Aucun cas n'a été rapporté dans la zone humide qui sépare ce cas et celui détecté en Allemagne (parc de Krzesin où la rivière Neisse se jette dans l'Oder) dans les six mois suivants.
- **Zone PPA est :** Quarante-huit nouveaux cas ont été déclarés dans des régions situées dans l'est du pays entre le 28/09 et le 04/10/2020 (Source : Commission européenne ADNS le 05/10/2020). Dans le nord-est de la Pologne, la PPA progresse en tâche d'huile d'est en ouest.

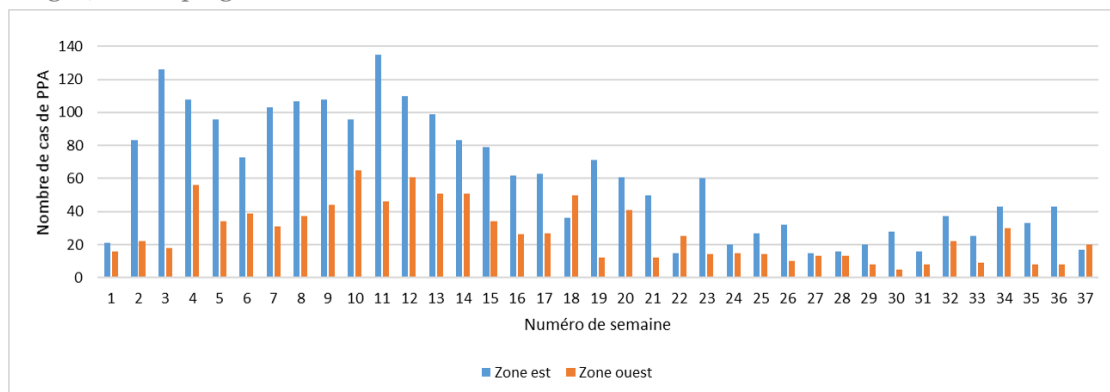


Figure 3 : Suivi hebdomadaire des cas faune sauvage, recensés en Pologne dans les zones Est et Ouest, du 01/01/2020 au 13/09/2020 (source : Commission européenne ADNS au 20/09/2020).

Foyers domestiques :

Alors que le nombre de foyers en Pologne était faible de janvier à mai 2020 (deux foyers), on a observé une recrudescence en juin et juillet 2020 (98 foyers déclarés entre le 05/06/2020 et le 04/10/2020) (Figure 4) (Source : Commission européenne ADNS le 05/10/2020). Ceci est cohérent avec les pics saisonniers constatés en élevage lors des années précédentes (Source : [rapport EFSA 30/01/2020](#)) et concerne toutes les zones PPA polonaises (zone PPA ouest et est) (source : Commission européenne ADNS le 05/10/2020).

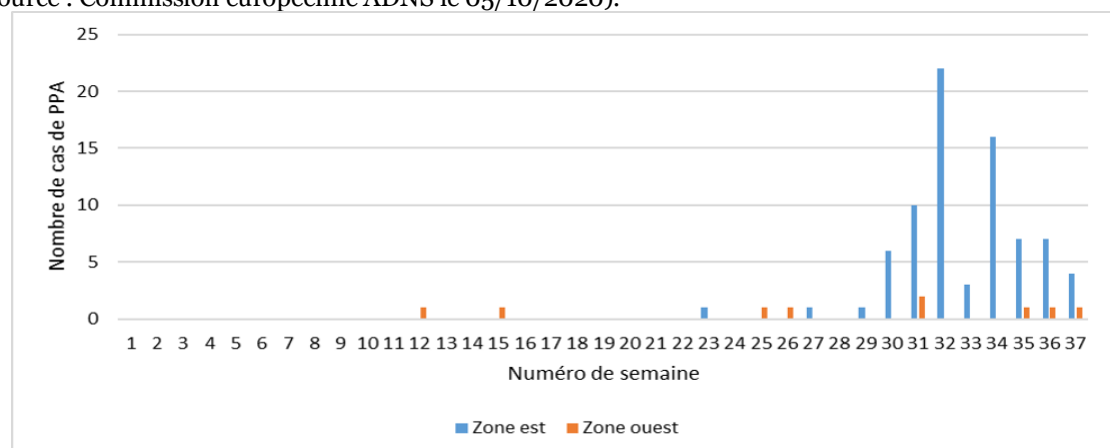


Figure 4. Suivi hebdomadaire des foyers domestiques, recensés en Pologne dans les zones Est et Ouest, du 01/01/2020 au 13/09/2020 (source : Commission européenne ADNS au 20/09/2020).





PESTE PORCINE AFRICAINE (EUROPE, ASIE ET OCEANIE)



Le 16/09/2020, un foyer dans un élevage de 110 porcs a été déclaré dans le Powiat de Kalisz dans la Voïvodie de Grande-Pologne où aucun précédent foyer ou cas sauvage n'avait encore été déclaré (Figure 2) (Source : Commission européenne ADNS au 20/09/2020). Ce foyer a donc engendré une nouvelle zone réglementée au centre de la Pologne (Figure 5).

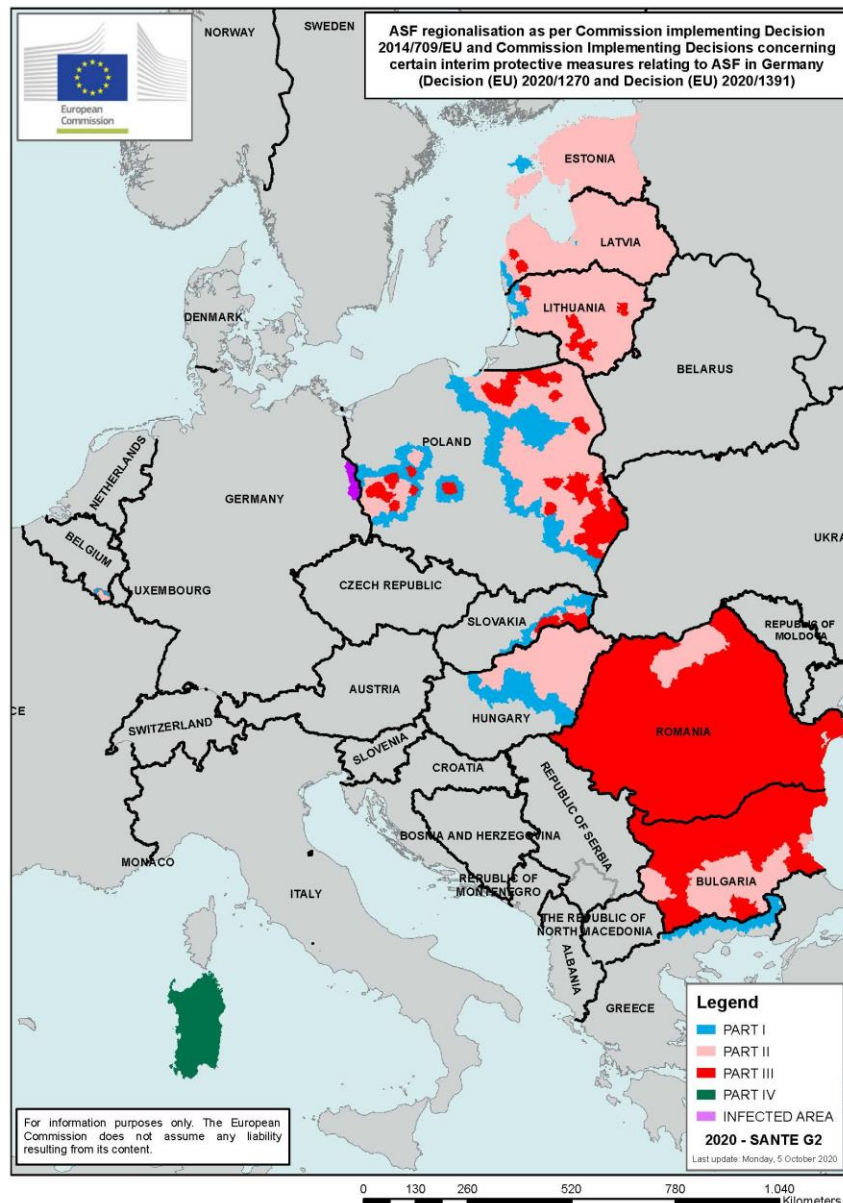


Figure 5. Représentation des zones réglementées de peste porcine africaine en Europe au 05 /10/2020 (annexe de la décision 2014/709) (Source : [site de la commission européenne](#)).

ASIE/OCEANIE

La PPA a été détectée pour la première fois sur le continent asiatique en août 2018 en Chine, et se propage depuis dans la région, touchant actuellement 15 pays. Des informations plus précises sur chacun des pays sont disponibles sur le site OIE WAHIS ([lien](#)) et sur le site de l'OIE Asie/Pacifique ([lien](#)). Les dernières dates d'occurrence de foyers domestiques et de cas faune sauvage par pays sont disponibles dans un précédent bulletin ([lien](#)). Pour des informations plus récentes, voir le site de l'OIE Asie/Pacifique ([lien](#)).





Les dangers sanitaires pour lesquels l'évolution de la situation épidémiologique est faible ou nulle depuis plus de deux semaines mais pour lesquels un suivi hebdomadaire de la situation est maintenu sont traités dans la section suivante. Les derniers événements sanitaires sont rappelés (sur les deux dernières semaines). Un renvoi vers le dernier BHVSI-SA ou la dernière note bilan de la Plateforme sur le sujet est ajouté.

Influenza aviaire faiblement pathogène en Europe : Pas de foyer déclaré cette semaine

- L'Allemagne a déclaré un foyer d'IAFP dans une exploitation de dix-neuf oiseaux dont un a été confirmé comme atteint par un virus de type H5NX dans la région de Muenster le 14/09/2020 (source : Commission européenne ADNS au 20/09/2020).

Influenza aviaire hautement pathogène en Russie : vigilance à maintenir suite à la poursuite des déclarations de foyers d'IAHP en Russie et au Kazakhstan au sud de l'Oural



-Rédigé en collaboration avec le LNR Influenza de l'Anses-

La Russie a confirmé, depuis le 28/07/2020, 49 foyers domestiques d'IAHP H5, dont la majorité a été confirmée de sous type H5N8 de lignée 2.3.4.4b et sept foyers en avifaune sauvage de même sous type. Les foyers domestiques sont situés dans la zone au sud de l'Oural à l'exception de deux foyers détectés à plusieurs centaines de kilomètres à l'ouest (source : OIE au 28/09/2020). La plupart des foyers domestiques implique des basses-cours ou des élevages familiaux, trois foyers ont concerné des exploitations dont une comptant 1 557 797 volailles (10 299 animaux morts). Au Kazakhstan, depuis la déclaration d'un foyer dans l'avifaune sauvage et de sept foyers domestiques dans la région Nord Kazakhstan début septembre (source : [OIE au 16 et 17/09/2020](#)), huit régions (soit 4 de plus que celles des déclarations officielles) seraient concernées par des détections en faune domestique (source : [Promed le 26/09/2020](#) et [article de presse](#) du 28/09/2020).

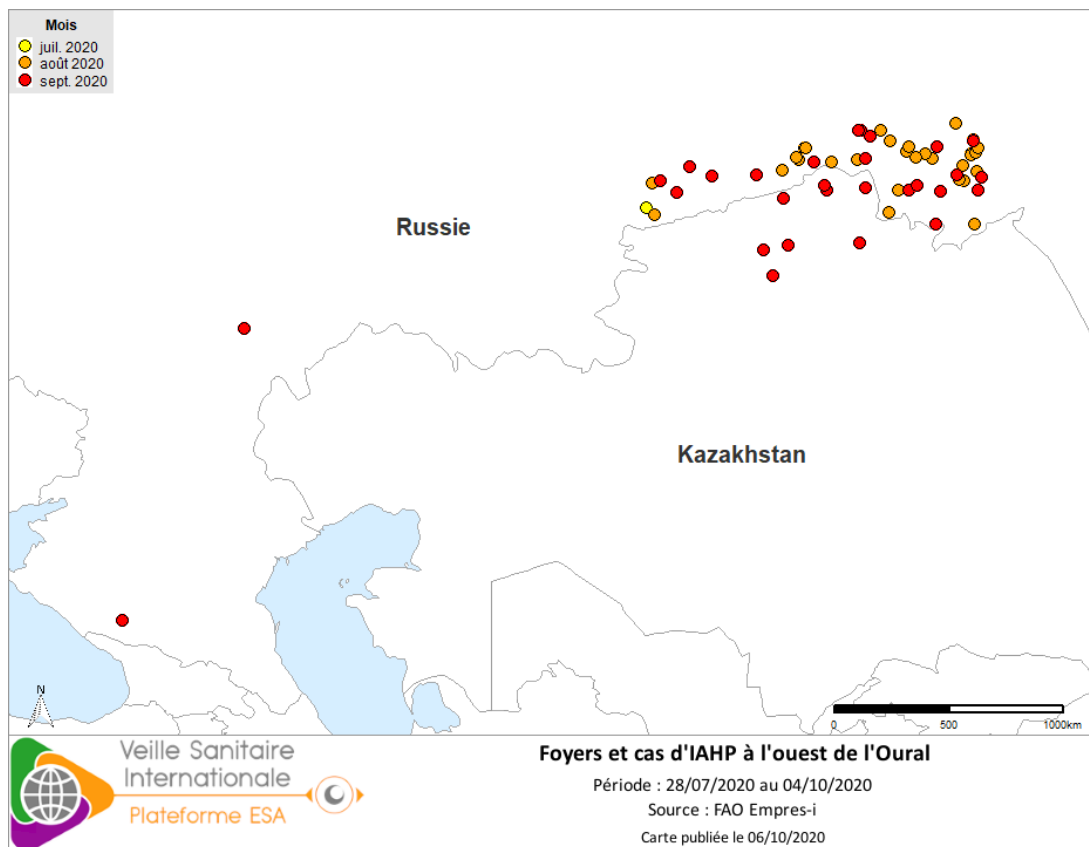


Figure 2. Distribution temporelle descas et foyers d'IAHP H5 en Russie et au Kazakhstan confirmés entre le 28/07 et le 04/10/2020, juillet ●, août ●, septembre ● (source : FAO [au 05/10/2020](#))





France : le niveau d'alerte du réseau SAGIR (Office français de la biodiversité et fédérations des chasseurs) pour la surveillance de l'influenza chez les oiseaux sauvages a été élevé. Une vigilance particulière sera portée au cours des prochains mois sur les mortalités d'oiseaux d'eau (anatidés, rallidés et laridés), des échassiers et des rapaces (diurnes) qui pourraient être concernés. Le niveau de risque d'introduction du virus par la faune sauvage dans les élevage n'est, à ce jour, pas modifié. Toutefois, les éleveurs doivent veiller au strict respect des règles de biosécurité (arrêté ministériel du 8 février 2016).

La zone de détection (Russie frontière du Kazakhstan) des cas confirmés depuis le 13/08/2020 correspond à un couloir de migration dans lequel ont été précédemment détectés des cas d'IAHP sur de l'avifaune sauvage, qui avaient ensuite été suivis par des panzooties d'IAHP allant jusqu'en Europe et Afrique/Moyen Orient (2006, 2009, 2016...) (Source : [FAO Focus on, 11-novembre 2017](#)). Cette zone pourrait jouer un rôle de sentinelle précoce, les détections signalées en été révélant la circulation de virus IAHP dans des populations d'avifaune sauvage migratrice dont les zones de reproduction/nidification/mue se situent en zone arctique (Source : communications LNR Anses et OFB).



Rage en Europe : cinq nouvelles déclarations en Moldavie

- Trois foyers bovins, un foyer canin et un cas chez un renard ont été confirmés par la Moldavie entre le 22 et le 29/09/2020 (source : Commission européenne ADNS au 05/10/2020). Les derniers cas de rage confirmés dans l'Union européenne concernaient la Pologne (le 07/07/2020 sur un renard) et la Roumanie (le 13/07/2020 sur un renard) (cf [BHVSI-SA du 08/09/2020](#))
- **Est de l'Europe :** Les données mises à disposition par la commission européenne et l'OMS-Europe montrent que dans les pays situés à l'Est des frontières de l'UE, la rage est enzootique. D'après les données ADNS, c'est le cas pour la Turquie et la Moldavie (Cf. figure 3 ci-dessous). En Ukraine et en Russie, la rage n'est pas déclarée au système ADNS. Cependant, la rage est aussi enzootique dans ces deux pays avec un nombre élevé de foyers domestiques et cas sauvages (Données OMS-Europe). En Moldavie, un foyer sur un chien et un foyer sur un bovin ont été respectivement notifiés le 18/09 et 16/06/2020 (source : Commission européenne ADNS au 20/07/2020). En Turquie quatre foyers bovins ont été notifiés le 19/09/2020 (source : Commission européenne ADNS au 20/07/2020).

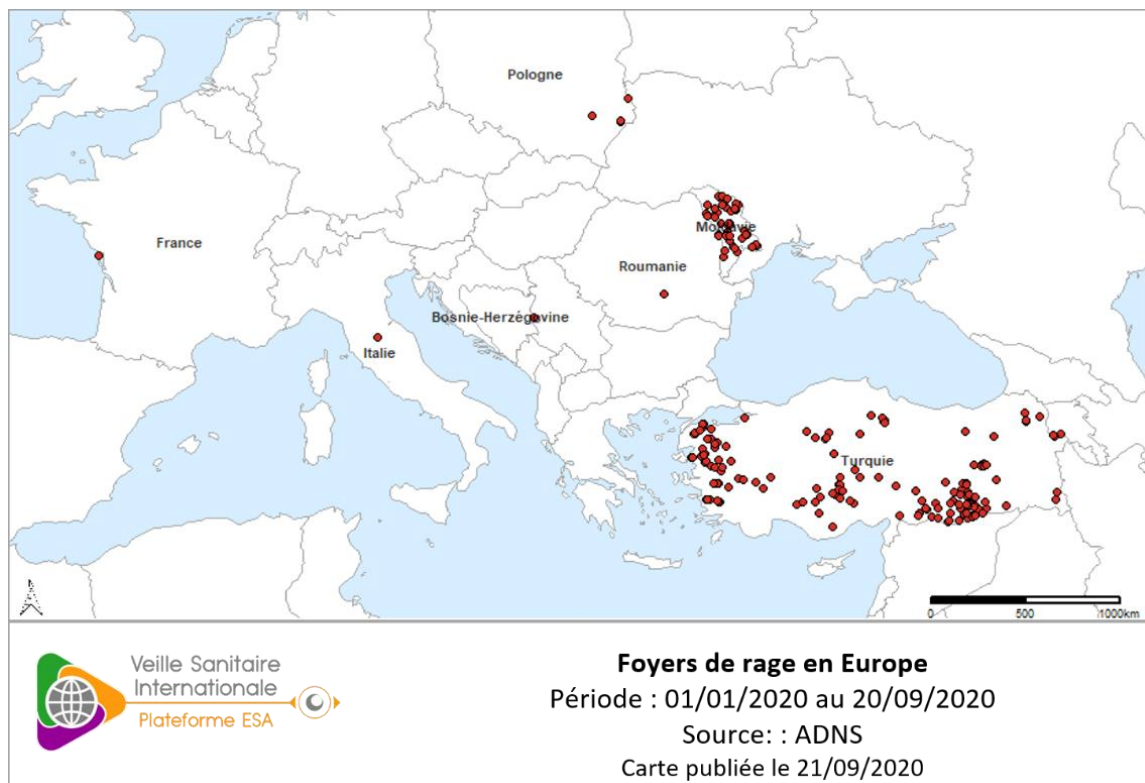


Figure 3. Localisation des cas de rage du 01/01/2020 au 20/09/2020 en Europe et Turquie (source : Commission européenne ADNS au 21/09/2020).





Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis : Pas de nouveau foyer cette semaine

Depuis le rapport du 17/09/2020, aucun nouveau foyer n'a été confirmé ou suspecté (Source : [USDA au 01/10/2020](#)). Depuis la reprise de l'épizootie le 13/04/2020, les déclarations se poursuivent avec huit Etats atteints (Arizona, Arkansas, Kansas, Missouri, Nebraska, Nouveau Mexique, Oklahoma et Texas), le dernier ayant été atteint le 27/07/2020.

Depuis le 13/04/2020 et au 01/10/2020, 325 exploitations ont été suspectées (dont 205 confirmées positives). Les vesiculovirus identifiés sont des sérotypes Indiana et New Jersey, deux sérotypes connus pour être responsables de formes graves (Source: [Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties, USDA au 17/09/2020](#)).

A titre de comparaison le nombre d'exploitations suspectées à la même période en 2019 était de 1107 pour 447 confirmations dans sept Etats différents ([rapport USDA au 03/10/2019](#)). Sur toute l'année 2019, 1 144 exploitations avaient été suspectées dans huit Etats pour 472 confirmations ([rapport USDA au 06/01/2020](#)).

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé pour tout ou partie par tout média à condition de ne pas apporter de modification au contenu et de citer la source comme suit " © <https://www.plateforme-esa.fr/>"

